



Paris, le 28 août 2009

RAPPORTS FINANCIERS SEMESTRIELS

En application des articles 221-1 à 221-5 du Règlement général de l'AMF, les rapports financiers semestriels au 30 juin 2009

- du Groupe Banque Populaire et de la Banque Fédérale des Banques Populaires,
- du Groupe Caisse d'Epargne et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne

ont été déposés ce jour auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et peuvent être consultés sur le site internet www.bpce.fr dans l'espace « COMMUNICATION FINANCIERE », rubrique « INFORMATION REGLEMENTEE ».